

RVE 28/10/2024

## Quelles nouvelles du projet Pure Salmon France ?

Depuis plusieurs mois et plus encore depuis début Octobre 2024 divers articles ont été publiés pour faire part de l'inquiétude soulevée par le projet de ferme aquacole au Verdon.

Depuis plusieurs années, notre association ROYAN VAUX ENVIRONNEMENT observe ce qui est publié au sujet de ce « méga » projet de ferme usine qui a l'ambition de produire 10 000 tonnes de saumon par an.

Il est bien difficile de prendre position tant la complexité de ce projet dépasse nos compétences mais ne pouvons rester sans inquiétude face à l'impact environnemental que ce projet pourrait avoir pour notre région et particulièrement sur la qualité des eaux de l'estuaire de la Gironde au sein du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et des pertuis.

Essayons de faire le point avec les éléments que nous avons pu recueillir :

Il existe deux aspects différents pour aborder le sujet et quelques sources pour se documenter.

Le sujet peut être abordé au regard de l'impact environnemental lié à l'élevage intensif de saumons, soit directement sur le site du Verdon :

- Ressource en eau
- Rejets en mer
- Besoins en énergie
- Impact en production de CO<sup>2</sup>
- .....

Ou sur un territoire plus vaste :

- Origine des aliments pour l'alimentation de l'élevage et circulation de ces farines
- Stockage des boues issues de filtration de rejets,
- Transport et élimination de déchets d'équarrissage,
- .....

Il peut être abordé au regard du bien-être animal , de la qualité sanitaire des telles concentrations de poissons, du risque d'épizootie ou encore sur des considérations morales sur l'alimentation humaine. Notre association ne se sent pas qualifiée pour débattre de ces derniers aspects et nous ne chercherons qu'à lister les questions relatives à l'impact environnemental.

Pour les sources citons principalement :

- Les informations données par le promoteur du projet (Pure Salmon France )
- Les bulletins publiés par les groupes d'opposants au projet
- Les rumeurs que nous éviterons d'exploiter

- Les conclusions émises par le commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique portant sur le projet de ferme aquacole de Boulogne sur mer, dont le promoteur est LOF (Local Océan France) . Ces conclusions sont intéressantes à titre comparatif.
- Les avis de la CLE (commission locale de l'eau)
- L'avis de la MRAE
- L'avis du BRGM
- Divers articles portant sur les observations relatives aux élevages de saumon à travers le monde et principalement en Norvège. (ces données sont collectées et diffusées par les opposants au projet et donc sujets à une forte partialité).
- Les réunions d'information (Estuaire 2050) au cours desquelles la présentation d'un film reportage est présenté (lien suivant) : <https://www.youtube.com/watch?v=IBUZps5a3qc>

## Qu'avons-nous appris sur le projet :

### Présentation du projet par Pure Salmon :

*Pour un saumon français extra-frais, sain, sans OGM et 100 % local*

*Le saumon est le poisson préféré des Français, fortement apprécié pour ses qualités nutritionnelles et gustatives. Sa consommation se développe d'année en année, faisant de la France l'un des premiers pays consommateurs de ce monde. Pour répondre à cette demande, la France importe aujourd'hui 99% de ses besoins. Alors que l'aquaculture en mer atteint ses limites, il devient urgent de relocaliser des entreprises sur le territoire français pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire. Une ferme aquacole durable et responsable*

***En proposant une nouvelle solution d'aquaculture durable, notre projet contribuera à résoudre les problèmes liés à l'élevage de saumon en mer et n'aura aucun impact négatif sur les écosystèmes marins ou l'environnement.***

*Situé au Verdon-sur-Mer dans le Médoc, notre projet de ferme aquacole responsable proposera un saumon de qualité, élevé et préparé en France dans le respect du bien-être animal et de l'environnement. Nos saumons seront élevés sur terre pendant deux ans pour reproduire leur cycle de vie naturelle et préparés sur une seule et même ferme afin d'assurer une meilleure traçabilité, de l'œuf à l'assiette.*

*La localisation géographique de notre ferme est un atout pour alimenter nos bassins d'élevage, car elle nous permet d'utiliser de l'eau naturellement salée, impropre à la consommation humaine pour les cultures et l'élevage des mammifères.*

*Une technologie verte au service du bien-être animal et environnemental*

*Notre technologie en circuit fermé nous permet de recycler 99% de l'eau utilisée. Cette eau sera filtrée, retraitée et contrôlée régulièrement avant d'être reversée dans son milieu naturel. Sur le plan énergétique, les besoins de la ferme seront assurés à 100% par de l'énergie verte, à 30% par de l'énergie solaire et à 70% par l'achat d'énergie verte sur le réseau.*

*Le bien-être animal est au cœur de notre projet. La gestion complète de l'écosystème nous permet de maîtriser l'ensemble des paramètres pouvant avoir une influence sur le bien-être de nos saumons. Un contrôle vétérinaire de tous les instants sera assuré.*

*Dynamiser la région, l'emploi et le savoir-faire local*

*Ce projet sera aussi bénéfique pour l'attractivité du territoire. En investissant 275 millions d'euros,*

nous souhaitons inscrire notre ferme écologique dans la durée avec un projet innovant et durable, créateur d'emplois et participant à la vie des communes voisines.

Nous sommes fiers de pouvoir vous proposer bientôt un saumon extra frais de qualité, produit localement et distribué en circuit court. Un saumon sain, élevé sans antibiotique et nourri sans OGM.

**Bref, un saumon bon pour vous, pour l'environnement, pour l'économie locale et respectueux du bien-être animal.**

Il n'existe aujourd'hui aucun élevage de saumons en France. La raison ? **Ce poisson ne s'épanouit bien que dans des eaux dont les températures sont inférieures à 14 degrés.** Les 200.000 t consommées par les Français chaque année sont donc entièrement importées de Norvège principalement, et d'Écosse. Pour proposer un saumon estampillé local, le groupe Pure Salmon, financé par un fonds singapourien, a l'ambition de les élever à terre, **dans des bassins réfrigérés,** sur un site de l'estuaire de la Gironde. Le groupe Smart Salmon avait développé un projet similaire en Bretagne qui semble compromis, même si l'enquête publique se poursuit jusqu'au 15 avril.

Pure Salmon a signé le 4 avril 2022 une convention d'occupation (de quarante-neuf ans) avec le grand port maritime de Bordeaux pour un site industriel clé en main, situé au Verdon-sur-mer, en Gironde. Le conseil municipal a voté en faveur de ce projet d'ampleur. Ce site viabilisé, et pour lequel les inventaires en matière de faune et flore ont été anticipés, a permis au groupe de déposer une **demande de permis de construire et d'autorisation environnementale,** de façon accélérée. Il espère qu'à la fin de l'année 2023, il aura obtenu ces deux permis, afin de se lancer dans la construction du site industriel, avec l'ambition de produire 10.000 t par an, soit 5 % de la consommation française.

**« Si vous n'avez pas de bien-être, vous n'avez pas de performance »**

Cette « ferme aquacole écologique », selon la rhétorique de Pure Salmon, s'est attiré bien vite les foudres des écologistes, qui y voient un projet d'élevage intensif, daté et champion de greenwashing. « Il pourrait s'agir du plus grand élevage intensif aquacole terrestre du monde, dans le dernier grand estuaire sauvage d'Europe : celui de la Gironde. À l'heure de la sobriété énergétique et des urgences écologiques et sanitaires, ce projet gigantesque n'est pas acceptable ! » écrit le collectif Eaux secours agissons, qui a lancé une pétition en ligne pour l'abandon de ce projet.

Pour défendre son projet, le groupe n'hésite pas à pointer son exemplarité en matière de bien-être animal. « En élevage, si vous n'avez pas de bien être, vous n'avez pas de performance, résume Xavier Govare, président du conseil d'administration de Pure Salmon France. C'est une dette sociétale mais qui est aussi le gage d'une performance économique pour un tel investissement (275 millions d'euros). »

Quand on interroge le groupe **sur la densité de 70 kg de saumons par m3, alors que les recommandations du fonds marin européen sont de 25 kg par m3,** il répond que ce ne peut pas être un critère de bien-être. « Ces préconisations concernent l'élevage en cages en pleine mer, dans lesquelles l'eau circule en fonction des marées, avec plus ou moins d'oxygène naturel dans la mer et des stress possibles liés à des tempêtes ou des hausses de températures », pointe Frédéric Gaumet, biologiste et chargé du volet bien-être animal chez Pure Salmon. Ce qui prime pour éviter le stress de ces poissons, de son point de vue, c'est la qualité de l'eau, sa température et la limitation des manipulations.

**Une eau purifiée et sans pathogènes**

Cela tombe bien, **la pureté de l'eau est l'un des points forts mis en avant par le groupe** qui a racheté Kruger Kaldnes, la branche aquaculture du groupe Veolia, désormais renommée Pure Salmon Kaldnes. Cette société spécialisée maîtrise une technologie poussée appelée « **recirculating aquaculture system** » (RAS). « **99 % de l'eau qui circule est nettoyée pour assurer une eau pure aux saumons,** explique Xavier Govare. On change de temps en temps l'eau, comme dans une piscine municipale. »

Quelque 3.500 m<sup>3</sup> seront relargués quotidiennement, après traitement par une station d'épuration intégrée, soit l'équivalent de ce qui est pompé dans la nappe d'eau saumâtre qui intéresse le groupe.

Sur un site présenté comme une « zone blanche » sans pathogènes, les poissons ne sont pas vaccinés et les déplacements de bassin en bassin (cinq à six fois sur les vingt-quatre mois d'élevage) sont très limités, sans que les poissons ne soient jamais sortis de l'eau. Les comportements entre les individus sont scrutés, notamment par un système de caméras.

Ultime argument : la mortalité des saumons est très limitée dans ce type d'installation. Elle est de l'ordre de 15 %, quand elle atteint 25 à 28 % dans les cages de pleine mer en Norvège. Cela baisse encore davantage à partir du moment où les poissons sont placés en bassins de grossissement, soit au bout d'un an de vie.

« Quel est le problème ? s'agace Jacques Bidalun, maire (DVD) du Verdon-sur-Mer. Aujourd'hui, dans l'eau, les poissons bouffent tout un tas de saloperies, et là, le projet en circuit fermé de Pure Salmon les protège bien ». S'agissant des rejets, il ne voit pas non plus d'obstacle puisque l'eau sera traitée par une station d'épuration avant de se retrouver dans le milieu.

Après l'obtention du permis de construire et de l'autorisation environnementale, une enquête publique sera lancée. Si le déroulé est favorable au groupe Pure Salmon, il espère commencer son activité fin 2026 ou début 2027.

Un site énergivore

Le revers de la médaille, c'est qu'il faut constamment filtrer et refroidir l'eau des bassins. La consommation annuelle du site est estimée entre 80 à 100 GW par an, soit davantage que la consommation d'une ville de 10.000 habitants. « Plus on réduit la consommation d'eau et plus on la traite donc plus on consomme de l'énergie, il faut faire la balance », pointe Frédéric Gaumet, de Pure Salmon. Le groupe ajoute que 100 % de l'énergie est verte, dont 30 % issus du solaire. Mais pour le collectif Eaux secours aqissons, « les 24.000 panneaux photovoltaïques annoncés ne suffiront qu'à produire 20 % des besoins électriques ».

### Ce que nous retenons de cette présentation :

L'élevage de saumons en bassins sur terre doit permettre de garantir une qualité de l'eau pour l'élevage contrairement au bassins en mer dans des filets. Le procédé RAS (recirculating aquaculture system) permet une régénération permanente de l'eau qui est recyclée. Par ailleurs, la température de l'eau est régulée et rafraîchie pour de meilleures conditions d'élevage. Bien entendu, ces techniques supposent une consommation importante d'eau et d'énergie, notamment pour le filtrage et le refroidissement de l'eau des bassins. Cette qualité de l'eau est de nature à réduire les risques de maladie et infestation des saumons.

L'essentiel de l'eau rejetée en mer est de l'eau de refroidissement et seule une petite partie correspond à une fraction de l'eau des bassins, étant précisé que 90 % de cette eau est recyclée.

Que peut-on dire de la ressource en eau :

Un avis important sur ce sujet est celui de la Commission locale de l'eau nappes profondes reproduit ci-dessous :

*En conclusion, en l'état des données et connaissances, et malgré l'influence des pompages mesurée dans le piézomètre à l'Eocène, il semble que le projet d'exploitation de la nappe captive au sein des formations du Plio-Quaternaire sur le site de Gare à Terre n'aura pas d'incidence notable sur les nappes du périmètre du SAGE des Nappes profondes de Gironde.*

*Le projet d'exploitation pourrait donc être jugé compatible avec le SAGE **sous réserve des résultats de l'expertise, par le BRGM**, des incidences annoncées sur la nappe captive du PlioQuaternaire.*

Reste désormais à connaître le résultat des analyses et les avis du BRGM.

En ce qui concerne les rejets en mer , nous avons lu avec intérêt les réponses du commissaire enquêteur en charge du dossier presque identique présenté à Boulogne sur mer (voir pièce jointe). A la différence de ce dernier, les rejets en mer du projet du Verdon ne sont pas de même nature que ceux de Boulogne sur mer. Le principe de proportionnalité entre le volume des rejets et les volumes d'eau circulant dans l'estuaire de la Gironde au regard des différents polluants potentiels doit permettre d'être plutôt serein.

Il semble que les risques ne soient pas liés au fonctionnement normal de l'usine de production mais des accidents pouvant survenir tels qu'une panne sur les systèmes de refroidissement ou de filtrage ou d'alimentation électrique : La production d'électricité par ferme photovoltaïque sur site ne représentera que 20% des besoins en électricité, le reste provenant d'électricité « verte ». Ce point ne nous paraît pas crédible et renvoie vers une dépendance à l'égard des fournisseurs d'électricité et par voie de conséquence à une dépendance aux risques de panne sur le réseau. Nous n'avons pas non plus trouvé d'interrogation sur les risques de nature informatique (piratages ) ou encore la prise en compte des risques sismiques et de catastrophe naturelle. Nous n'avons pas trouvé que ces sujets aient été abordés dans les présentations faites , tant par les promoteurs du projet que par ses opposants.

Les principaux risques ne semblent pas venir de l'exploitation courante de cette ferme usine mais des incidents de fonctionnement.

Le principe de précaution doit nous inciter à ne pas émettre d'avis favorable au projet en l'absence de réponse à ces questions.